



**HAL**  
open science

## Les distiques proverbiaux dans la “ Geste de Monglane ” et dans Beuve de Hantone en prose

Maria Colombo Timelli

► **To cite this version:**

Maria Colombo Timelli. Les distiques proverbiaux dans la “ Geste de Monglane ” et dans Beuve de Hantone en prose. *Le Moyen Age. Revue d'histoire et de philologie*, 2018, CXXIV (1), pp.119. 10.3917/rma.241.0119 . hal-02179883

**HAL Id: hal-02179883**

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02179883v1>

Submitted on 11 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les distiques proverbiaux dans la « Geste de Monglane »... et dans *Beuve de Hantone* en prose

Le manuscrit Paris, BnF, Arsenal 3351, est bien connu des médiévistes : il contient en effet une longue compilation de textes en prose constituant une « Geste de Monglane » (*Garin de Monglane, Hernault de Beaulande et Millon de Pouille, Renier de Gennes, Girart de Vienne, Pèlerinage de Charlemagne, Galien le Restoré, Aymeri de Narbonne*) à laquelle l'auteur anonyme a encore rattaché l'*Histoire de la reine Sibille*<sup>1</sup>.

La description codicologique qu'en a offerte François Suard<sup>2</sup>, constamment reprise par la critique<sup>3</sup>, contient une remarque qui ne peut manquer d'attirer l'attention : « À l'intérieur même d'un paragraphe plusieurs lettres sont rehaussées d'un trait rouge vertical : initiales de noms propres, de propositions ou de vers lorsque le texte en contient, de *proverbes disposés en distiques* » (p. 14, je souligne) ; et encore, à propos du contenu : « [le ms.] contient six passages versifiés... [et] d'assez nombreux exemples de *proverbes, disposés en distiques*, qui apparaissent irrégulièrement dans l'ouvrage » (p. 15, je souligne). Or, si les insertions versifiées ont fait l'objet d'un article éclairant de Nelly Andrieux-Reix<sup>4</sup>, ces distiques n'ont jamais été étudiés de près. Ils sont néanmoins nombreux : on en compte 54 au total, dont 44 dans la partie éditée par Keller (ff. 1-280r.)<sup>5</sup>, et 10 dans la section consacrée à la *Reine Sibille* (ff. 280-379) éditée par Hermann Tiemann<sup>6</sup>. Qui plus est, ils rapprochent indubitablement tant le texte que le manuscrit de l'Arsenal de la mise en prose de *Beuve de Hantone* transmise dans le ms. fr. 12554 de la BnF<sup>7</sup>.

Reprenons rapidement la question de la mise en page. Le copiste du manuscrit de l'Arsenal a tenu à signaler les distiques proverbiaux non seulement par les traits rouges indiqués par François Suard, mais également par une mise en page qui se répète très régulièrement du début à la fin de sa copie : alinéa à chaque vers, et deux traits obliques / flèches tantôt rouges, tantôt noires, avec abréviation « *nō[ta]* » apposée dans la marge gauche<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> La composition en a été remarquablement analysée par F. SUARD, *Guillaume d'Orange. Étude du roman en prose*, Paris, 1979, p. 14-30. Voir aussi *La Geste de Garin de Monglane en prose*, éd. H.-E. KELLER, Aix-en-Provence, 1994, p. XIII-XVI.

<sup>2</sup> *Guillaume d'Orange*, p. 14-18.

<sup>3</sup> KELLER, *Geste de Garin de Monglane*, p. XI-XII ; H. GALLE, notice *Garin de Monglane*, *Nouveau Répertoire de mises en prose*, Paris, 2014, p. 295-303, p. 295.

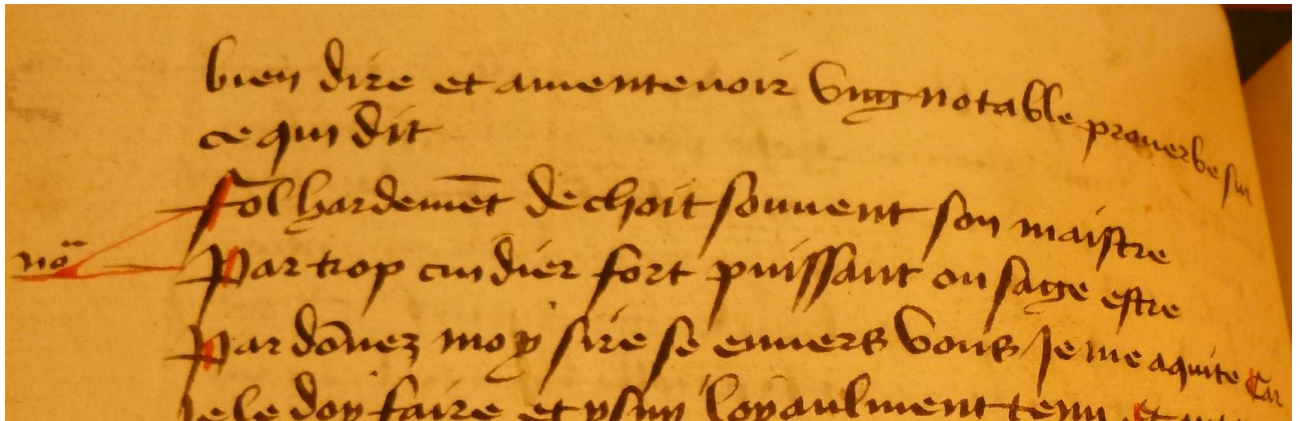
<sup>4</sup> De quelques vers en prose. Une enquête sur la « Geste de Monglane » et des présomptions de parenté entre écritures tardives, *Romania*, t. 110, 1989, p. 493-510 ; Andrieux-Reix étudie ces six fragments en vers, qui correspondent à autant de dialogues, pour évaluer la relation entre la mise en prose et un modèle en vers proche du manuscrit de Cheltenham.

<sup>5</sup> La liste, aux p. XXIV-XXVII de son édition, contient de nombreuses fautes de transcription. Keller commente aussi rapidement la présence des distiques p. XVII, qu'il rattache « à la tendance, au XV<sup>e</sup> siècle, au discours sentencieux dans le genre narratif ».

<sup>6</sup> *Der Roman von der Königin Sibille in drei Prosafassungen*, Hambourg, 1977, p. 187-295 ; les distiques, signalés dans l'introduction, p. 22, ne sont pas répertoriés.

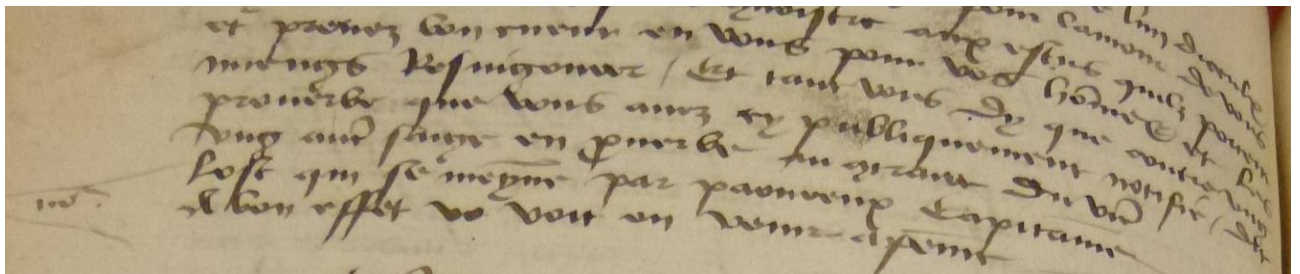
<sup>7</sup> Ce texte est inédit, seule la version d'Antoine Vêrard ayant joui d'une édition moderne : *Beufves de Hantonne. Version en prose (Edition Vêrard)*, éd. M.-M. IVAL, Aix-en-Provence, 1984.

<sup>8</sup> Trois seules exceptions dans un manuscrit qui, rappelons-le, compte 379 feuillets : au fol. 80r., où le copiste n'est pas allé à la ligne à chaque vers, flèches et *nō* trouvant place dans la marge droite ; au fol. 180v., où *nō* manque ; au fol. 227r., où tant les flèches que *nō* manquent, ce qui peut s'expliquer par la collocation du distique, qui occupe les deux premières lignes de la page et dont la présence peut avoir échappé au rubricateur.



ms. BnF, Arsenal, 3351, fol. 77v. (détail) © Cliché de l'auteur

Or, une présentation très semblable a été adoptée dans le manuscrit de *Beuve de Hantone*, évoqué tout à l'heure :



ms. BnF, fr. 12554, fol. 53v. © Cliché de l'auteur

les seules différences tenant à l'absence de toute rubrication et au fait que l'abréviation « *nō* » trouve systématiquement place à l'intérieur des deux flèches.

Plus intéressante – et sans doute aussi plus intrigante, comme on le verra –, la question de la source dont le prosateur a tiré ses distiques va nous retenir maintenant. Tout comme l'auteur de *Beuve de Hantone* en prose, le compilateur de la « *Geste de Monglane* » a puisé à pleines mains dans les *Proverbes moraux* de Christine de Pizan, dont il a tiré 48 de ses 54 distiques<sup>9</sup>.

Je traiterai d'abord les six autres :

- n. 6, *Tant vault celui qui oit et rien n'entent/ Comme celui qui chace et rien ne prent* ; bien enregistré dans les répertoires (Hassell<sup>10</sup> C81 ; *TPMA*<sup>11</sup>, Jagen, vol. 6, p. 342, n. 15-16), il se lit dans les *Diz et proverbes des sages* : *Il vient mieulx oïr et aprandre/ Que ne fait lire sans entendre ;/ Autant vault qui oit et n'entent/ Com cilz qui chace et riens ne prent* (éd. J. MORAWSKI, Paris, 1924, n. 16) ; il est attesté aussi dans le *Mystère de saint Sébastien* (ms. unique, de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> s.) : *Tant vaut qui eut et rien n'entent./ Il est ainsi ung mot commung/ que scil qui chasse et rien ne prent* (éd. L. R. MILLS, Genève, 1965, p. 9, v. 227-229).

<sup>9</sup> Voir la table 1 en annexe. Pour les *Proverbes* de Christine, mon édition de référence est celle fournie par G. OUY et Chr. M. RENO, *Les Proverbes moraux de Christine de Pizan. Une nouvelle édition critique et quelques problèmes, 'Pour acquérir honneur et pris'*. *Mélanges de Moyen Français offerts à Giuseppe Di Stefano*, Montréal, 2004, p. 557-572 ; elle est basée sur le ms. Paris, BnF, fr. 24864, considéré comme un brouillon autographe de Christine.

<sup>10</sup> J. W. Hassell, *Middle French Proverbs, Sentences and Proverbial Phrases*, Toronto, 1982 ; dorénavant : Hassell.

<sup>11</sup> *Thesaurus Thesaurus Proverbiorum Medii Aevi*, dir. S. Singer, Berlin, 13 vol., 1995-2002 ; dorénavant : *TPMA*.

- n. 25, *D'umilité vault trop mieulx le supploy/ Que d'estre mis par force en mauvais ploy* : distique dont je n'ai pas su retrouver d'autres attestations dans les dictionnaires et répertoires. Il se signale par ailleurs par la rareté des deux mots-rimes en moyen français : le subst. *supploy* ('soumission') à rapprocher de *souplet*, *soupplect* ('supplique, supplication'), et la locution *en mauvais ploy* ('en un mauvais état, en une mauvaise situation' ; Di Stefano<sup>12</sup>, s.v. *pli*, 1387a, enregistre *mettre qqn en povre ply / en maus plois*).
- n. 27, *Celui qui ne se voeult chastier par belles et douces paroles/ Doit estre pugny par layde<sup>13</sup> et aspre corection* : signalé sur la page comme les autres distiques, celui-ci n'en possède cependant aucune des caractéristiques formelles (rythme et rime), bien qu'il respecte la structure binaire, le présent verbal anhistorique et l'opposition sémantique (*belles et douces paroles / layde et aspre corection*). On en trouve une autre attestation dans les *Ditz moraulx* de Guillaume de Tignonville (ante 1402) : *Celui qui ne se veult chastier par belles et douces parolles, doit estre corrigié par laides et aspres corrections* (éd. R. EDER, *Romanische Forschungen*, t. 33, 1913-1915, p. 908-1018, p. 910 ; voir *TPMA, Wort*, vol. 13, p. 284, n. 1093)<sup>14</sup>.
- n. 32, *Entendre que c'est de gaber/ Vault autant comme de flaber* ; dans le contexte, ce distique d'octosyllabes joue le rôle d'une glose : *Et ad ce que chascun puisse entendre que c'est a dire gaber, dist l'istorien deux vers rimez non mie<sup>15</sup> comme notables* : 'Entendre que c'est de gaber Vault autant comme de flaber.' *Flaber veritablement n'est sinon dire mençonges et reciter choses non advenues, comment qu'elles soient par les disans affermees ; et ne s'i occupe l'en, au mains ne s'y doit on occuper sinon pour passer temps joieusement et pour eschever<sup>16</sup> autres merancolies et tant de menues pensees que les esprits s'en traveillent moult souvent* (fol. 193v.). L'expression *non mie comme notables* doit nous amener à exclure ce distique de notre liste, malgré les marques introduites par le copiste. Sur le plan lexicologique, il n'est pas inintéressant que le prosateur ait ressenti la nécessité de gloser ces deux verbes<sup>17</sup> ; la forme *flaber* en particulier, avec métathèse de la liquide, ne connaît que deux attestations dans le *DMF* outre la nôtre, dans *Abavus* (ca 1350, s.v. *fabulari*) et dans le *Vocabularius* de Guillaume Le Talleur (ca 1490, s.v. *fabulor*).
- n. 33, *On doibt bien haÿr le soulas/ Dont on dit en la fin helas* : attesté dans les *Diz et proverbes des sages*, éd. MORAWSKI, n. 21, ce proverbe se lit aussi dans *Beuve de Hantone* en prose et ailleurs<sup>18</sup>.
- n. 40, *Entre les moines et abé d'un couvent/ Meult des debas par faveur moult souvent* : ce dicton, que tout apparente aux autres distiques de notre prose, n'est attesté dans aucun des

<sup>12</sup> G. Di Stefano, *Nouveau dictionnaire historique des locutions, ancien français, moyen français, Renaissance*, Turnhout, 2015) ; dorénavant : Di Stefano.

<sup>13</sup> Keller transcrit *l'ayde*, *Geste de Garin de Monglane*, p. 156.

<sup>14</sup> Je dois ce précieux renvoi à Gilles Roques, auquel je tiens à exprimer toute ma reconnaissance.

<sup>15</sup> Ayant lu *nomme*, Keller propose de corriger en *nommé[s]*, *Geste de Garin de Monglane*, p. 178.

<sup>16</sup> Keller reproduit exactement la leçon du manuscrit, *escherner*, ce qui est à l'origine d'une entrée fantôme dans le *DMF* (*escherner* ?) ; dans son compte rendu (*Revue de Linguistique Romane*, t. 58, 1994, p. 595), Gilles Roques avait bien vu qu'il s'agit d'une leçon fautive, à rapprocher de *eschever*.

<sup>17</sup> Il faut néanmoins souligner que dans les feuillets qui précèdent – il s'agit de la séquence des *gabs* à la cour du roi Hugon de Constantinople – on ne compte pas moins de 14 occurrences du verbe *gaber* (ff. 190v.-193r.) et une du substantif *gaberie* (fol. 190v.).

<sup>18</sup> Voir : *Beuve de Hantone*, ou de l'intérêt des proverbes dans une mise en prose peu fréquentée, *Romania*, t. 136, 2016 p. 204-224, distique n. 10.

dictionnaires et répertoires d'usage<sup>19</sup>. On peut le rapprocher de *Dyable esmeut bien debat en cloistre*, proverbe qui se lit dans *Le Passe temps d'oisiveté* de Robet Gaguin (1489)<sup>20</sup>.

## La « Geste de Monglane » et les *Proverbes moraux* de Christine de Pizan

Comme on l'a constaté pour *Beuve de Hantone* en prose, la très large majorité des distiques de la « Geste de Monglane » viennent en droite ligne de Christine de Pizan, auteure certainement bien connue en milieu bourguignon tout au long du xv<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. Son recueil de *Proverbes moraux*, qui appartient – avec les *Enseignemens moraux* – aux débuts de la carrière d'écrivain de Christine<sup>22</sup>, est transmis par au moins sept manuscrits, dont deux ont appartenu à Louis de Bruges<sup>23</sup> : le célèbre 'manuscrit de la Reine', autographe (London, BL, Harley 4331, ff. 259v.<sup>a</sup>-261v.<sup>a</sup>) et le manuscrit Paris, BnF, fr. 812 (ff. 264v.<sup>b</sup>-266r.<sup>a</sup>).

L'auteur de la « Geste de Monglane », exactement comme celui de *Beuve de Hantone*, ne nomme nulle part la poétesse, se limitant à renvoyer à un *saige* ou, plus rarement, à un *philosophe*, dont il reproduirait la voix ; un tel silence n'est pas pour nous étonner, dans le mesure où, d'une part, aucun incipit ou colophon dans les manuscrits des *Proverbes moraux* ne contient le nom de Christine<sup>24</sup> ; et que, d'autre part, un auteur médiéval, Christine ici, ne saurait s'attribuer que le rôle de compilateur de proverbes venant d'*auctoritates* diverses<sup>25</sup>.

Pour ce qui est de la distribution des distiques dans les différentes parties de la « Geste », en suivant la division de la matière proposée par Keller, on constatera que la plus forte concentration se situe dans *Girart de Vienne* (29 proverbes) et, quoique dans une moindre proportion, dans la *Reine Sibille* (10 proverbes), les autres distiques se répartissant avec un certain équilibre dans *Galien le Restoré* (6 au total), *Aymeri de Narbonne* (4 au total), le *Pèlerinage de Charlemagne* et les deux « Transitions » qui le précèdent et le suivent (6 en tout)<sup>26</sup>.

## L'insertion des distiques – questions de lexique

---

<sup>19</sup> Je remercie très vivement M. Gilles Roques, dont on connaît le savoir dans ce domaine, pour avoir confirmé ce constat.

<sup>20</sup> *En tel cas le dyable se mesle, / Du quel l'homme point ne se doute [...] ; / L'homme par fureur n'y voit goutte, / Il se veut venger ou acroistre : / Dyable esmeut bien debat en cloistre* (éd. L. THUASNE, *Roberti Gaguini epistole et orationes*, Paris, 1903, t. II, p. 366-423, v. 791-798, p. 404) ; voir Di Stefano, s.v. *diable*, 512c ; DMF, s.v. *cloître*.

<sup>21</sup> G. DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Paris, 1909, p. 275-278 ; voir aussi : G. NAEGLE, *Écrire pour le prince au xv<sup>e</sup> siècle. Deux italiens à la cour : Christine de Pizan et Enea Silvio Piccolomini*, *Publication du Centre Européen d'Études Bourguignonnes (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*, t. 49, 2009, p. 329-345.

<sup>22</sup> Dans le ms. BnF, fr. 24864, l'explicit des *Proverbes* est précisément daté 17 octobre 1405 (OUI – RENO, *Les Proverbes moraux* de Christine de Pizan, p. 560).

<sup>23</sup> Voir C. C. WILLARD, Louis de Bruges, lecteur de Christine de Pizan, *Cahiers de recherches médiévales* [en ligne], t. 4, 1997, mis en ligne le 15 janvier 2007, consulté le 17 août 2015.

<sup>24</sup> Sur un plan plus général, Olivier Delsaux a souligné récemment qu'en milieu bourguignon « les périclites [des œuvres de Christine] qui donnent le nom de l'auteur sont rares » (Le témoignage des manuscrits scribes de Christine de Pizan. L'exemple des manuscrits du duché de Bourgogne, communication au colloque Christine de Pizan, Poznan, 10-14 juillet 2012) ; je remercie vivement l'auteur de m'avoir permis de lire son article avant publication. Voir aussi : Chr. RENO, Christine de Pizan's *Enseignemens moraux* : Good Advice for Several Generations, novembre 2005, p. 11-12 et 14 (<http://www.pizan.lib.ed.ac.uk/morauxnov05.pdf>). On pourra aussi rappeler que Jean Miélot signe de son nom toutes les œuvres réunies dans le ms. BnF, fr. 12441, *sauf* son recueil de proverbes, aux ff. 65v.-74r. (édition par mes soins, *Romania*, t. 125, 2007, p. 370-399).

<sup>25</sup> Les Anciens tour à tour évoqués sont bien connus : Salomon, Socrate, Platon, Aristote, Caton, Sénèque, Ovide, Horace, ou autres « sages » de l'Antiquité biblique ou classique.

<sup>26</sup> Aucun distique dans *Hernault et Millon* et *Renier de Gennevilliers* : voir la table 2 en annexe.

Les linguistes n'ont pas manqué de souligner que l'insertion du proverbe dans les textes littéraires – que celui-ci soit attribué au narrateur ou à l'un des personnages prenant tour à tour la parole – est préparée par des signes bien reconnaissables : origine du dicton, véridicité, renvoi à une mémoire collective<sup>27</sup> ; sans être nombreuses, ces marques sont utilisées dans la « Geste de Monglane » avec un souci frappant de la *varietas*.

Pour ce qui est de la source des distiques, le *sage* est quasiment seul en cause<sup>28</sup> ; les deux renvois à *ung philosophe* (n. 27, 47) confirment la volonté de rattacher les citations à une source savante, écrite, plutôt que « populaire »<sup>29</sup> ; l'allusion à *l'auctorité d'un sage* (n. 54) va évidemment dans le même sens<sup>30</sup>.

Quelle que soit son origine, ce savoir est censé se transmettre oralement : le verbe *dire* s'impose très majoritairement (*di(s)t* : n. 1, 2, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 18, 20, 22, 25, 29, 32, 34, 37, 38, 41, 47, 48, 51, 53, 54 ; éventuellement renforcé : *dit notablement*, n. 33 ; *notablement parlant*, n. 47 ; *disant* : n. 8, 17, 23, 28, 36, 39, 42, 49) ; l'oralité est encore soulignée dans quelques redoublements avec le verbe *parler* : *parle... disant* (n. 7, 26), (*en*) *parlant... disant* (n. 29, 30, 31, 46) ; *reciter* : *recite... disant* (n. 24, 28) ; ou encore *tesmoignier* : *tesmoigne... disant* (n. 3, 23), *tesmoigne... parlant et disant* (n. 46). Autre verbe rapporté à la parole orale, *racompter* / *raconter* est aussi convoqué (n. 10, 14, 16, 19, 21, 27, 31, 36, 39, 40, 42, 44, 45, 49, 52).

Bien que relativement rare dans ce contexte, le verbe *tesmoigner* nous ramène aux expressions de la véridicité du dit proverbial : *dist bien vray* (n. 48), *Sy est bien veritable* » (n. 50) ; et par là à celles de l'approbation : *bien fais furent deux vers* (n. 22), *deux vers rimez qui portent grant substance* (n. 53). Tout cela confirme en dernier lieu le rôle essentiel de la mémoire, individuelle et collective : *amentevoir* (n. 1), *dire et amentevoir* (n. 2), *ramentevoir* (n. 41), (ne pas) *mettre en oubly* (n. 28), *estre souvenant* (n. 33) ; et rattache le proverbe à l'apprentissage : *savoir* (n. 6), *apprendre et retenir* (n. 11), *apprendre* (n. 25, 51).

L'allusion explicite à la forme proverbiale est constante, par l'emploi de deux mots, *proverbe* et *notable*, dont le second peut être utilisé en fonction adjectivale et prendre place soit à gauche soit à droite du substantif<sup>31</sup> : *proverbe* (n. 18, 44, 53 ; souvent accompagné du complément de nom *d'un / du sage* : n. 1, 3, 10, 12, 19, 20, 21, 24, 25, 39, 48 ; voir aussi *le proverbe notable d'un sage* : n. 11, 17, 45), *notable* (n. 4, 5, 8, 30, 31, 40, 54), *proverbe notable* (n. 7, 9, 13, 14, 15, 22, 23, 31, 34, 36, 38, 46, 49), *notable proverbe* (n. 2, 28, 37, 41) ; on rattachera à cette liste l'expression *ung proverbe notablement parlant* (n. 47).

Dans la « Geste de Monglane », tout comme dans *Beuve de Hantone*, le distique proverbial constitue une forme bien établie, à tel point que la locution *par maniere de* [*proverbe* ou *notable*] sert souvent comme élément introducteur : *par maniere de proverbe* (n. 8, 44) ; *par maniere de notable*

---

<sup>27</sup> On verra les observations de A. RODRIGUEZ-SOMOLINOS, *Voirement, de si haut si bas*, vérité et polyphonie en français médiéval, *Vox Romanica*, t. 69, 2010, p. 175-187.

<sup>28</sup> Le substantif est précédé par l'article indéfini dans la très grande majorité des cas (39 occurrences contre 7 pour l'article défini) ; (*d'un(g) sage* : n. 1, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 41, 42, 44, 45, 46, 52, 53, 54 ; *le sage / du sage* : n. 20, 21, 38, 48, 49, 50, 51).

<sup>29</sup> J'ai fait le même constat pour *Beuve de Hantone*, où l'on relève cependant une bipartition proche de 50% : 18 occurrences pour *ung sage*, 16 pour *le sage*.

<sup>30</sup> Les deux occurrences de *l'istorien* (n. 30 et 32) renvoient au savoir du narrateur.

<sup>31</sup> Le DMF propose deux acceptions lorsque l'adjectif se réfère à un objet : 1. 'digne d'être noté, d'être remarqué, remarquable, important (par ses conséquences, son influence, sa qualité, sa quantité...)' ; 2. 'bien connu' ; mais aucune occurrence de 'proverbe notable' n'est enregistrée.

(n. 10 ; c'est pourquoi je considère lacunaire la phrase qui introduit notre n. 3 : *le proverbe d'un sage disant par maniere* <...> ; *par maniere de proverbe notable* (n. 46)<sup>32</sup>.

Les analogies avec *Beuve de Hantone* se confirment lorsque l'insertion proverbiale se fait par des termes non spécifiques (par ordre de fréquence : *vers, dit, mos, parler*) ; le prosateur semble alors préoccupé d'éviter toute ambiguïté par le recours dans le contexte immédiat à des mots qui renvoient indubitablement au champ sémantique qui nous intéresse :

- [deux] *vers* [rimez] : *ung sage en deux vers* (n. 16), *deux vers qu'on dit par maniere de proverbe notable* (n. 22), *deux vers notablement fais* (n. 26), *deux vers fais en maniere de notable proverbe* (n. 28), *deux vers rimez en maniere d'enseignement* (n. 29), *en maniere de notable en deux vers rimez* (n. 30), *qui dit notablement en deux vers* (n. 33), *met ung sage en deux vers ainsy rimez* (n. 35), *en proverbe notable disant en deux vers* (n. 36), *en notable proverbe par deux vers ainsy rimez* (n. 37), *le proverbe d'un sage disant en deux vers* (n. 39), *le notable en deux vers rimez* (n. 40) *le notable proverbe d'un sage qui dit en deux vers* (n. 41), *ung sage en deux vers rimez* (n. 42), *deux vers ainsy rimez qui font assez a noter* (n. 44), *ung philosophe en ung proverbe notablement parlant en deux vers rimez* (n. 47), *le proverbe du sage en deux vers ainsy rimez* (n. 48), *deux vers rimez disans en maniere de proverbe notable* (n. 49), *[le] sage qui met en deux vers rimez* (n. 50), *le sage en ung sien dittié fait en deux vers rimez* (n. 51), *en son proverbe par deux vers rimez* (n. 53), *par deux vers rimez l'auctorité d'un sage* (n. 54)<sup>33</sup> ;
- *dit* : *le dit d'un sage qui en proverbe notable le tesmoingne* (n. 23), *le dit d'un sage parlant en maniere de notable en deux vers rimez* (n. 30), *le dit du sage qui met en deux vers rimez* (n. 50) ;
- *mos* : *ung sage en deux mos de rime* (n. 52) ;
- *parler* : *un autre parler qui dit par maniere de notable* (n. 54).

## De Christine à la « Geste de Monglane »

Reste à vérifier le traitement que l'adaptateur de la « Geste » a réservé aux *Proverbes* qu'il a retenus et, dans la mesure du possible, les raisons qui ont pu déterminer des changements : si d'une part des exigences de modernisation linguistique peuvent avoir joué – à plus forte raison à une époque où, comme l'on sait, le proverbe admettait de nombreuses variantes formelles –, il est tout aussi possible, surtout dans le cas de modifications plus importantes, que l'auteur ait voulu adapter le proverbe au récit où il l'a intégré<sup>34</sup>.

Les quatorze **distiques repris à l'identique** ne nous retiendront que pour une brève remarque : ils confirment en effet que le compilateur s'appuyait sur un manuscrit des *Proverbes moraux* et qu'il ne les citait sans doute pas de mémoire<sup>35</sup>.

<sup>32</sup> On peut encore ajouter à cette liste les deux expressions *mettre comme en proverbe* (n. 4), et *[dire] par proverbe en ung notable* (n. 5).

<sup>33</sup> C'est ce qui nous a incitée à interpréter avec la plus grande attention l'expression *deux vers rimez non mie comme notables* (n. 32) : voir *supra*. Par ailleurs, le retour de l'adverbe *notablement* dans ces contextes (n. 26, 33, 47) vient renforcer ce que nous avons constaté dans *Beuve de Hantone* et l'interprétation que nous en avons proposée : 'à la manière d'un proverbe', 'sous forme de proverbe' (*Beuve de Hantone*, ou de l'intérêt des proverbes, p. 217).

<sup>34</sup> Voir Table 3 en annexe.

<sup>35</sup> Il s'agit des n. 4, 7, 18 (la variante *police* se lit dans le ms. O des *Proverbes moraux*, n. 64), 11 et 19 (modification dans l'ordre des mots : respectivement *ne puet on / on ne puet*, *Prov. mor.* n. 37 ; *Atrait response / Response atrait*, *Prov.*

Dans d'autres cas, les **variantes** relevées peuvent s'expliquer par l'évolution de certaines formes au cours du XV<sup>e</sup> siècle, et ne touchent qu'à la surface, morphologique ou lexicale, du proverbe de Christine<sup>36</sup> :

- quelques variantes lexicales portent sur des mots monosyllabiques invariables<sup>37</sup> : 1 *tant* / 58 *et* ; 2 *ou* / 59 *et* ; 5 *trop* / 81 *moult* ; ailleurs l'auteur de la « Geste » a recours à des synonymes : 8 *d'abandonner* / 66 *que de laisser* ; 9 *simplement* / 89 *seulement* ; 12 *est chose propre* / 100 *est neccessaire* ; 39 *Fais* / 44 *Geux* ; 43 *hault bien parvenir* / 14 *grant bien venir* ; sans être proprement synonymique, une variante constitue néanmoins un remplacement équivalent : 20 *voy je que* / 28 *moult souvent* ;
- certaines variantes morphologiques<sup>38</sup> pourraient être le reflet des modifications en cours entre l'époque de Christine et la seconde moitié du siècle : ainsi *Cellui est fol* (n. 42) remplace *Cil est trop fol* (*Prov. mor.* 21) ; *Homs* dans les *Prov. mor.* (26 et 7) disparaît une fois au profit de *Cil* (n. 3, ce qui semble aller à l'encontre de l'exemple précédent), une autre il est remplacé par la forme 'moderne' *homme* (n. 45) ; une forme verbale peut aussi être remplacée : *Il vault trop mieulx* (*Prov. mor.* n. 93) / *Il vouldroit m.* (n. 37) ; ou une personne : *ce que on tient aux mains* (*Prov. mor.* n. 72) / *ce qu'il tiennent aux m.* (n. 22) ; ailleurs, des prépositions sont concernées : *Je tieng a fol s'il se fie a sa gent* (*Prov. mor.* n. 10) / *Tieng je pour fol s'il se fie en sa gent* (n. 49) ;
- l'ordre des mots peut aussi être modifié : *font souvent l'omme a hault bien parvenir* (n. 43) / *l'ome souvent fait a grant bien venir* (*Prov. mor.* n. 14) ; *ne puet estre homme* (n. 45) / *estre ne puet homs* (*Prov. mor.* n. 7).

Les **distiques** véritablement **réélaborés** sont une quinzaine. Dans quelques cas la rime en est modifiée, mais le proverbe demeure tout à fait reconnaissable, la réécriture jouant sur la synonymie ou sur une reformulation de la phrase sur la base des même morphèmes :

n. 13 : *Conseil secret d'un homme a femme a part, Presens les gens, le bon renon s'en part*  
*Prov. mor.* n. 60 : *Trop conseiller a part entre homme et femme Present plusieurs puet tourner a diffame*

n. 15 : *Trop enquerre n'est pas chose propice, Ne d'autrui fait soy trop mesler qu'on puisse*  
*Prov. mor.* n. 27 : *Trop enquerre n'est mie profitable Ne d'autrui fait moult estre entremetable*<sup>39</sup>

n. 21 : *Peu de chose meult grant debat souvent, Petite pluie aussi abat grant vent*<sup>40</sup>

---

*mor.* n. 88), 23, 29 (ajout erroné du substantif *chose*, rendant le second vers hypermétrique : cf. *Prov. mor.*, n. 99), 30, 31, 34 (*d'un mauvais pas / du m. p.*, *Prov. mor.*, n. 70), 36, 44, 47, 52.

<sup>36</sup> Comme l'ont souligné Ouy – Reno, les *Proverbes moraux* conservent des alternances de formes archaïques et 'modernes', par exemple pour la déclinaison nominale, ce qui ne surprend pas, le recueil de proverbes étant « un genre littéraire où l'archaïsme est de mise » (La copie hâtive des *Proverbes moraux* (Ms. BnF fr. 24864, f. 176r-178bisv), *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, t. 23, 2012, p. 299-307, p. 302).

<sup>37</sup> Pour simplifier mes renvois, je donne dans l'ordre : le n. du distique dans la « Geste » suivi du mot concerné / le n. du *Proverbe* de Christine et la forme qu'on y lit.

<sup>38</sup> Je ne prends pas en compte l'absence / présence de l'article, variante qui se relève aussi entre les différentes copies des *Proverbes moraux* : 26 *Homme* / 18 *L'ome* (mss DR : *Homme*) ; 28 *Homme* / 29 *L'omme* (mss DR : *Homme*).

<sup>39</sup> Dans ce cas, l'aspect lexical doit sans doute être pris en compte, l'adjectif *entremetable* n'ayant pas dépassé le début du XV<sup>e</sup> siècle ; le *DMF* n'en enregistre que cinq occurrences, dont trois chez Christine de Pizan. C'est l'acception 'qui s'occupe de qqch' qui convient ici.

<sup>40</sup> La variante de la « Geste » est attestée ailleurs : voir Hassell, P201 ; Di Stefano, s.v. *pluie*, 1389c-1390a ; *TPMA, Regen*, vol. 9, p. 232, n. 67-69, 72-73, 78, 80, 83-89.



*Prov. mor. n. 45 : Peu d'achaison souvent muet grant debat Et petite pluïe grant vent rabat*

*n. 50 : Petit voit l'en durer grant amitié Entre le povre et rice sans pitié*

*Prov. mor. n. 67 : Petit voit on grant amitié avoir Entre le riche et le povre d'avoir*

Le cas des n. 3 et 16 mérite une remarque ; le prosateur a en effet repris deux fois le même proverbe de Christine, la première fois sous la même formulation, la seconde sous une forme modifiée :

*n. 3 : Cil qui ne craint Fortune n'est pas sage, Car mains conduit souvent a dur passage*

*n. 16 : Cil n'est pas sage qui Fortune ne doubte, Car par ce sont mains deceux somme toute*

*Prov. mor. n. 26 : Homs qui ne craint Fortune n'est pas sage Car moult souvent conduit a dur passage*

Cela ne saurait pas être le produit du hasard, la même pratique se constatant pour le n. 14 de Christine, repris deux fois sous deux formes différentes :

*n. 43 : Diligence, grant soing et souvenir Font souvent l'omme a hault bien parvenir*

*n. 51 : Par souvenir, par soing, par diligence, Est le jeune homme tost monté en chevance*

*Prov. mor. n. 14 : Diligence grant soing et souvenir L'ome souvent fait a grant bien venir*

Dans d'autres cas, le second vers est modifié, sans qu'il soit toujours possible de fournir une motivation certaine.

Si dans notre n. 14 on constate que le « prosateur » évite une rime équivoquée (*A paine puet homme changier ses meurs Quant il devient aagee [sic], chanu et vieus ; Prov. mor. n. 34 : A grant painne puet homs changier ses meurs Puis qu'il est ja viellars chanus et meurs*) ; dans les n. 17 et 53 on observe que sa reformulation recycle la même tournure, signalée par le soulignement : n. 17 *Laissier aler de son droit mainte fie N'est pas foleur mais sens, je vous affie* (*Prov. mor. n. 94 : Laissier aler de son droit mainte fye Tourne a grant sens et preu je vous affie*) ; n. 53 *Tourner a truffe aucunnefois injure N'est pas foleur mais sens, je le vous jure* (*Prov. mor. n. 84 : Tourner a truffe aucune fois injure En certain temps est sens je le vous jure*). Les changements introduits dans le n. 54 sont encore plus difficiles à évaluer : *Ce n'est pas sens de prendre trop pres garde Au fait d'autrui se au sien bien [barré ?] ne regarde* (*Prov. mor. n. 71 : Cilz est trop folx qui se prent si pres garde D'autrui meffait et au sien ne regarde*).

C'est parfois l'adaptation du distique au contexte qui a déterminé quelques changements<sup>41</sup> :

*n. 10 [Savary explique aux siens que l'amour de Roland pour Aude pourrait amener à la paix :] [Roland] est d'elle [Aude] tant amoureux qu'il s'est mis en ma seurté et a son corps habandonné et avaturé pour venir avecq moy, et je lui ay promis qu'il n'aura mal neant plus que mon propre corps. Et lui doy moustrer Aude, la fille du duc Regnier qui cy est present, moyenant ce qu'il m'a promis qu'il ne lui parlera ne touchera que d'onneur et de mariage, qui seroit, ce me samble, chose bien sortie, et par quoy nous pourons plus tost parvenir au bien de paix, qui nous est moult propice et necessaire, consideré la puissance de l'empereur, laquelle n'est mie petite, et le commencement de ceste guerre, qui est meue pour peu de chose, car, comme racompte le proverbe d'un sage qui dit par maniere de notable,*

*Cil est eureux qui dispose sa vie*

*A pais sans ce qu'il ayt de guerre envie.*

*Chascun franc homme doit tendre a paix et eschever la guerre, par laquelle sourdent tant de maulx que nul ne les sauroit nombrer... (fol. 106r.)*

---

<sup>41</sup> Bien entendu, je ne prétends pas donner à mes hypothèses l'allure d'affirmations, mais les modifications lexicales que j'analyse ici – signalées par l'italique – me paraissent confirmées par le contexte, ce qui justifie des citations un peu plus amples.

Prov. mor. n. 41 : Cil est heurus qui dispose sa vie En simple estat juste sans autre envie

n. 24 [Roland s'adresse à Ganelon, qui l'a loué devant Charlemagne :] *Bien vous ay entendu, sire Gennes, fait il, sy ont fait les signeurs et barons qui cy sont. Chascun scet que vous savez assez du bas voler, mais j'ay paour que ne soyés de quelque brance rencontré qui par aventure ne sera point a vostre plaisir. Je congnois que de moy vous moquez devant l'empereur, qui bien vous puet entendre aussi bien ou mieulx que je fais, et louez et acordez mes fais et mes dis en la presence de moy, que vous blamerez plainement en mon absense. Et par ce le say qu'ainsi le vous ay je veu faire notoirement et en commun des autres, qui n'est mie notablement fait, car comme le recite ung proverbe d'un sage disant :*

*Louer autrui puis blasmer par usage*

*N'est mie signe d'estre vaillant ne sage.*

*Sy vueil bien que chascun sache que jamais mon corps n'en vestira haubert ne armera piece de harnois contre cellui que j'ay combatu tant que ceans n'a homme qui autant en osast faire comme j'ay fait... (fol. 162r.-v.)*

Prov. mor. n. 12 : *Louer autry puis blasmer par usage D'estre inconstant est sine a petit sage.*

n. 35 [Commentaire du narrateur sur la punition injuste subie par Jacqueline, éloignée de la cour par son père Huguon :] *Et qui demanderoit dont ce pooit venir, respond l'istoire que Huguon avoit deux filz [ms. : freres], tendans chascun a la couronne, et qui faisoient doubte que Olivier n'espousast la noble damoiselle, dont par avanture il eust peu avoir enfans par lesquelz ilz eussent esté eslongniez. Et pour ce lui donnerent eulx conseil de la chasser hors, comme elle fut par l'espasse de .xiiii. ans. Et a ce propos met ung sage en deux vers ainsy rimez : Mauvais conseil croire et amer flateurs Engendre erreur, ce dient les aucteurs. (ff. 209v.-210r.)*

Prov. mor. n. 20 : *Trop de legier croire et amer flateurs Engendre erreur ce diënt les aucteurs.*

n. 38 [Galien promet au messager de porter secours à sa mère Jacqueline, accusée à tort d'avoir tué le roi Huguon son père :] *... Je seray en son secours si brief que de ma venue pouront ceulx estre dolans qui a tort l'ont empechiee, dont Dieux soit mercié, qui grace me doint de la purgier et delivrer a bon droit, et de prendre vengeance de ceulx qui pour trahison l'ont encoulpee, car, comme dit le sage en ung proverbe notable, Trouver a tort sur autrui a redire Donne achoison d'oïr de soy mesdire. (fol. 239v.)*

Prov. mor. n. 39 : *Trouver souvent sur aultrui a redire Donne achoison d'oïr de soy mesdire.*

n. 41 [Commentaire du narrateur sur les aveux des deux frères de Jacqueline :] *... volontairement, sans contrainte, de gehaine recongnurent la trahison et requierent pardon a la dame, qui de leur mort ne voulut estre consentente, ains leur pardonna, et du surplus se raportast aux princes du país, lesquelz firent leur jugement. Et finalement furent traînez et pendus. Se ilz eurent grant repentance ne quelle, n'en dy [sic] rien l'istoire, mais bien ramentoit a ce propos le notable proverbe d'un sage qui dit en deux vers : Les biens d'autrui acquerir mal a point Font ame et corps souvent mettre en dur point. (ff. 255v.-256r.)*

Prov. mor. n. 47 : *Les biens mondains aquerir mal a point Font ame et corps souvent mettre en dur point.*

Dans les passages que l'on vient de citer on aura peut-être remarqué que les distiques peuvent être assumés tant par un locuteur interne à la diégèse que par le narrateur, dont les prises de parole visent à commenter voire à porter un jugement sur les actions des personnages qu'il vient de relater<sup>42</sup>. La position de ces dictons à l'intérieur du discours – on assumera que tant les personnages que le narrateur s'expriment au style direct – confirme que le proverbe se situe en conclusion d'une argumentation qu'il clôture par un glissement du particulier à l'universel : il en est ainsi pour les distiques 2, 12, 13, 27, 36 et 38 (sur lesquels se termine la réplique d'un personnage), et surtout pour les n. 7, 15, 16, 28, 29, 30, 31, 35, 41, pris en charge par le narrateur ; parmi ces derniers, les n. 7, 15, 16, 30 et 41 prennent un relief plus important encore en achevant un chapitre. Leur valeur

<sup>42</sup> La répartition est de fait inégale, un tiers seulement des proverbes étant le fait du narrateur : n. 3, 7, 8, 15, 16, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 41, 42, 48, 50 ; auxquels on ajoutera les n. 43 et 44, situés en ouverture de chapitre, avec ou sans éléments introducteurs.

démarcatoire et conclusive peut dans ce cas être rapprochée de la fonction prosodique que les proverbes assument dans les textes poétiques de la même époque<sup>43</sup>.

Dès le début de cet article nous avons souligné quelques ressemblances entre la mise en prose de *Beuve de Hantone* et la « Geste de Monglane » : celles-ci concernent tant les aspects codicologiques (ms. BnF, fr. 12554 pour l'une, manuscrit unique, Arsenal 3351 pour l'autre) que cette reprise ponctuelle du recueil de Christine de Pizan. Dans une telle perspective, on ne peut pas manquer d'analyser de près les sept distiques que les deux récits partagent, afin d'en vérifier le traitement de la part de leurs auteurs et, si possible, d'en tirer une conclusion sous forme d'hypothèse.

Les proverbes en question sont les suivants<sup>44</sup> :

<i>Proverbes moraux</i>	<i>Beuve de Hantone</i>	« Geste de Monglane »
26 <i>Homs qui ne craint Fortune n'est pas sage Car moult souvent conduit a dur passage</i>	19 <i>Cil qui ne craint Fortune n'est pas saige Car maintes gens conduit a dur passage</i>	3 <i>Cil qui ne craint Fortune n'est pas sage, Car mains conduit souvent a dur passage</i>
89 <i>L'amours qui vient seullement d'une part Ne puet durer long temps ains se depart</i>	26 <i>L'amour qui vient seulement d'une part Ne peut long temps durer ains se depart</i>	9 <i>L'amour qui vient simplement d'une part Ne puet long temps durer ains se depart</i>
60 <i>Trop conseilier a part entre homme et femme Present plusieurs puet tourner a diffame</i>	23 <i>Trop conseilier a part entre homme et femme Presens plusieurs peut tourner a diffame</i>	13 <i>Conseil secret d'un homme a femme a part, Presens les gens, le bon renon s'en part</i>
27 <i>Trop enquerre n'est mie profitable Ne d'autrui fait moult estre entremetable</i>	20 <i>Trop enquerir n'est mie prouffitable Ne d'aultruy fait trop estre entremetable</i>	15 <i>Trop enquerre n'est pas chose propice, Ne d'aultrui fait soy trop mesler qu'on puisse</i>
26 <i>Homs qui ne craint Fortune n'est pas sage Car moult souvent conduit a dur passage</i>	19 <i>Cil qui ne craint Fortune n'est pas saige Car maintes gens conduit a dur passage</i>	16 <i>Cil n'est pas sage qui Fortune ne doute, Car par ce sont mains deceux comme toute</i>
---	10 <i>On doit bien hayr le soulas dont on dit en la fin helas</i>	33 <i>On doit bien hayr le soulas Dont on dit en la fin helas</i>
67 <i>Petit voit on grant amitié avoir Entre le riche et le povre d'avoir</i>	21 <i>Petit voit l'en grant amitié avoir Entre le riche et le povre d'avoir</i>	50 <i>Petit voit l'en durer grant amitié Entre le povre et rice sans pitié</i>

Laissons de côté le dystique en octosyllabes, qui seul ne vient pas de Christine mais dont les attestations sont assez nombreuses<sup>45</sup>. Pour tous les autres un constat s'impose : *Beuve de Hantone* fournit toujours la version la plus proche des *Proverbes moraux*, sinon la même forme, alors que la « Geste » s'en éloigne ; ce phénomène est si constant qu'il suggère l'hypothèse d'un choix délibéré de la part du compilateur de celle-ci.

Avant de conclure, il sera utile de faire le point : si nos deux mises en prose puisent à une même source, dans la très grande majorité des cas elles n'empruntent pas les mêmes distiques : 7 seulement sont communs, et avec les différences de formulation que l'on vient de signaler ; ainsi faisant, les deux auteurs mettent ainsi à profit au total les  $\frac{3}{4}$  des *Proverbes moraux*<sup>46</sup>. Sans en arriver à postuler qu'un seul et même auteur a mis en prose *Beuve de Hantone* et produit la compilation réunie sous le

<sup>43</sup> Voir la synthèse proposée par J. H. TAYLOR, *Poésie et prédication. La fonction du discours proverbial dans la Danse macabre, Medioevo Romanzo*, t. 14, 1989, p. 215-226.

<sup>44</sup> Une présentation sous forme de table évitera des renvois trop nombreux, que ce soit à notre liste, à l'édition Ouy – Reno des *Proverbes moraux*, ou à notre article dans *Romania*.

<sup>45</sup> Il est répertorié dans les *Diz et proverbes des sages*, éd. MORAWSKI, n. 21. Di Stefano, s.v. *soulas*, 1626a, en donne trois attestations : *Ci nous dit. Recueil d'exemples moraux*, éd. G. BLANGEZ, Paris, 1979-1986, t. I, chapitre 170, p. 166 (*Je prise trop peu le solas dont en dit a la fin el as*) ; *Les mystères de la Procession de Lille*, éd. A. E. KNIGHT, t. I, Genève, 2001, p. 367 (*nul ne doit prisier le sollas, / dont en la fin l'on dist 'helas'*, v. 901-902) ; et celle de la « Geste ». La version de *Beuve de Hantone* du ms. fr. 12554 en fournit une quatrième.

<sup>46</sup> À savoir 75 sur 101 : sont exclus, sur la base de la numérotation Ouy – Reno, les n. 1, 3, 4, 6, 15, 19, 23, 30, 35, 38, 43, 46, 52, 53, 54, 55, 63, 65, (73, dans le seul ms. D) 75, 78, 86, 87, 91, 98 (98bis, dans le seul ms. S).

titre moderne de « Geste de Monglane », ne pourrait-on pas supposer au moins que l'un des deux prosateurs connaissait le travail de l'autre ? Ne disposant pas d'une datation précise pour les deux textes – ni pour les deux manuscrits<sup>47</sup> – toute conclusion dans un sens ou dans l'autre serait téméraire, mais il nous paraît franchement peu vraisemblable d'attribuer au pur hasard une répartition si rationnelle et, dirait-on, presque systématique, des distiques de Christine.

Quelque partielle et hypothétique que soit notre remarque, toujours est-il que les *Proverbes moraux*, qui n'attirent pas de nos jours les commentaires enthousiastes de la critique<sup>48</sup>, ont connu une diffusion qui va au-delà de leur tradition manuscrite telle que nous la connaissons aujourd'hui : nos deux « proses » nous offrent tout au moins la preuve d'une circulation « bourguignonne » et de l'attention que ce recueil pouvait attirer de la part de deux auteurs anonymes (ou un seul ?) voulant illustrer leurs récits d'une interprétation morale à laquelle leurs lecteurs ne devaient sans doute pas demeurer insensibles<sup>49</sup>.

Université Paris-Sorbonne

Maria Colombo Timelli

[maria.colombotimelli@gmail.com](mailto:maria.colombotimelli@gmail.com)

---

<sup>47</sup> Le ms. BnF, fr. 12554 (*Beuve de Hantone*) a appartenu à Jean de Créquy, puis à Philippe le Bon (J. Barrois, *Bibliothèque protypographique, ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens*, Paris, 1830, n. 1275 et 1909) ; Arsenal 3351 pourrait avoir appartenu à Adrien de Gand, mort en 1448, ou à Martin de Gand, mort en 1465 (SUARD, *Guillaume d'Orange*, p. 16) ; ces datations, l'une *ante quem*, l'autre hypothétique, ne sont nullement concluantes pour la datation relative des deux œuvres.

<sup>48</sup> C'est surtout la comparaison avec les *Enseignements moraux* qui a nui à la réputation des *Proverbes* : on reconnaît aux premiers, que la poétesse a adressés à son fils Jean de Castel, une meilleure qualité stylistique et littéraire dont témoigneraient aussi une diffusion plus importante (une vingtaine de manuscrits contre 7 pour les *Proverbes*) : voir OUY – RENO, « Les *Proverbes moraux* de Christine de Pizan, p. 560 ; OUY – RENO, *La copie hâtive des Proverbes moraux*, p. 302 ; E. SCHULZE-BUSACKER a en revanche souligné l'intérêt de cette production de Christine dans son ensemble, qui représente à ses yeux « bien plus qu'un appendice à la tradition gnomique et parémiologique ancestrale » (Christine de Pizan, *Les Enseignements moraux, Plaist vos oïr bone cançon vallant ? Mélanges de Langue et de Littérature Médiévales offerts à François Suard*, Lille, 1999, t. II, p. 831-844, p. 833).

<sup>49</sup> Comme le signalent OUY – RENO, *Les Proverbes moraux* de Christine de Pizan, p. 563, et OUY – RENO, *La copie hâtive des Proverbes moraux*, p. 304, la circulation des *Proverbes* de Christine a dépassé le seuil du XVI<sup>e</sup> siècle : une quarantaine de ses distiques sont en effet repris, à l'identique ou sous une forme proche, dans les *Dictz moraulx des philosophes* publiés en 1531 par Pierre Vidoue (sous le titre « Ditz des saiges », ff. 99v.-102v. ; exemplaire consulté : Paris, BnF, Rés. Z-2586).

**Table 1** – Distiques dans la « Geste de Monglane »

*Legenda :*

*Prov. mor.* = G. OUY et Chr. M. RENO, *Les Proverbes moraux de Christine de Pizan. Une nouvelle édition critique et quelques problèmes, 'Pour acquérir honneur et pris'. Mélanges de Moyen Français offerts à Giuseppe Di Stefano*, Montréal, 2004, p. 557-572

*B. H.* = *Beuve de Hantone* ; la numérotation des distiques est celle que j'ai proposée dans « *Beuve de Hantone, ou de l'intérêt des proverbes dans une mise en prose peu fréquentée* », *Romania*, t. 134, 2016, p. 204-224.

Le gras indique la présence d'une majuscule barrée en rouge.

	ms. BnF, Arsenal, 3351	<i>Prov. mor.</i>	<i>B. H.</i>
<b>1</b>	<i>Sy ne me pouroie tenir de vous amentevour un proverbe d'un sage qui dit :</i> <i><b>H</b>umilité en riche homme bien sciet :</i> <i>Plus se tient bas tant plus hault on l'assiet. (76r., nota dans la marge)</i>	cf. <b>58</b>	
<b>2</b>	<i>Sy vous veuil bien dire et amentevour un notable proverbe sur ce qui dit :</i> <i>Fol hardement dechoit souvent son maistre</i> <i>Par trop cuidier fort puissant ou sage estre. (77r.-v., nota dans la marge)</i>	cf. <b>59</b>	
<b>3</b>	<i>Adont respond l'istoire qu'ilz [sic] n'y a aucune seureté, comme le tesmoigne le proverbe d'un sage disant par maniere &lt;...&gt; : Cil qui ne craint Fortune n'est pas sage, Car mains conduit souvent a dur passage. (80r., nota dans la marge)</i> Voir n. <b>16</b>	cf. <b>26</b>	<b>19</b>
<b>4</b>	<i>Car, [ms. : bien] comme dit un sage en un notable qu'il met comme en proverbe,</i> <i>Recalciter encontre la pointure</i> <i>De l'esguillon redouble la bature. (86v., nota dans la marge)</i>	<b>83</b>	
<b>5</b>	<i>Et comme dit un sage par proverbe en un notable,</i> <i>Sage maintien et non trop de parolle</i> <i>Siet bien a femme a qui qu'elle parolle. (88r., nota dans la marge)</i>	cf. <b>81</b>	
<b>6</b>	<i>... et dit en audience : « Vous savez que</i> <i>Tant vault celui qui oït et rien n'entent</i> <i>Comme celui qui chace et rien ne prent.<sup>2</sup> (91v., nota dans la marge)</i>	---	
<b>7</b>	<i>Et pour ce en parle un sage disant en proverbe notable :</i> <i>Falace n'est nulle a paine si caulte</i> <i>Que apperceue ne soit d'aucun sans faulte. (93r., nota dans la marge)</i>	<b>32</b>	
<b>8</b>	<i>Sy fist le mieulx, comme dit un sage en un sien notable par maniere de proverbe disant :</i> <i>C'est moult grans sens d'abandonner la place</i> <i>Au furieux a la leonnesse face. (97v., nota dans la marge)</i>	cf. <b>66</b>	
<b>9</b>	<i>Car, comme dit un sage en proverbe notable,</i> <i>L'amour qui vient simplement d'une part</i> <i>Ne puet long temps durer ains se depart. (99r., nota dans la marge)</i>	cf. <b>89</b>	<b>26</b>
<b>10</b>	<i>Car, comme racompte le proverbe d'un sage qui dit par maniere de notable,</i> <i>Cil est eueux qui dispose sa vie</i> <i>A pais sans ce qu'il ayt de guerre envie. (106r., nota dans la marge)</i>	cf. <b>41</b>	

11	<i>... et lui dist : « Sire Savary, fait il, j'ay appris et retenu le proverbe notable d'un sage qui par maniere d'enseignement &lt;dit&gt; : Le temps perdu ne puet on recouvrer, Pour ce, tandis qu'on l'a, doit l'en ouvrer. »</i> (112v., nota dans la marge)	37	
12	<i>Car, comme dit le proverbe d'un sage, Soy departir par bel en fin de compte Est chose propre a qui de paix fait compte.</i> (117r., nota dans la marge)	cf. 100	
13	<i>Car, comme dit ung sage en ung proverbe notable, Conseil secret d'un homme a femme a part, Presens les gens, le bon renon s'en part.</i> (117v., nota dans la marge)	cf. 60	23
14	<i>Et comme raconte ung sage en ung proverbe notable, A paine puet homme changier ses meurs Quant il devient aagee [sic], chanu et vieus.</i> (121r., nota dans la marge)	cf. 34	
15	<i>Et pour ce dit a propos ung sage en proverbe notable : Trop enquerre n'est pas chose propice, Ne d'aultrui fait soy trop mesler qu'on puisse.</i> (126v., nota dans la marge)	cf. 27	
16	<i>Et comme racompte ung sage en deux vers, Cil n'est pas sage qui Fortune ne doute, Car par ce sont mains deceux somme toute.</i> (133v., nota dans la marge) Voir n. 3	cf. 26	19
17	<i>... selon le proverbe notable d'un sage disant : Laissier aler de son droit mainte fie N'est pas foleur mais sens, je vous affie.</i> (135v., nota dans la marge)	cf. 94	
18	<i>Et comme dit ung sage en proverbe, Fol est celui qui cuide sa malice Toudis celler, comment qu'il la police.</i> (138v., nota dans la marge)	64 (var. O)	
19	<i>Et comme raconte le proverbe d'un sage, Le fel parler de matiere hayneuse Atrait response despitte et rancuneuse.</i> (139r., nota dans la marge)	88	
20	<i>Mais, comme dit le <del>Mais</del> [barré en rouge] proverbe du sage, Cuidier deçoit, souventeffois avient : Par trop fier voy je que grant mal vient.</i> (142r., nota dans la marge)	cf. 28	
21	<i>Et comme racompte le proverbe du sage, Peu de chose meult [ms moult] grant debat souvent ; Petite pluie aussi abat grant vent.</i> (147r., nota dans la marge)	cf. 45	
22	<i>Sy diroie je que bien fais furent deux vers c'on dit par maniere de proverbe notable : On a [barré] voit souvent aucuns [a. en interligne] repentir mains De mettre aux piés ce qu'il tiennent aux mains.</i> (149r., nota dans la marge)	cf. 72	
23	<i>... et par le dit d'un sage qui en proverbe notable le tesmoingne assez disant ainsi : Qui courtoisie et don tost habandonne Double service fait et deux fois donne.</i> (155r., nota dans la marge)	80	
24	<i>Car, comme le recite ung proverbe d'un sage disant : Louer autrui puis blasmer par usage</i>	cf. 12	

	<i>N'est mie signe d'estre vaillant ne sage. (162v., nota dans la marge)</i>		
<b>25</b>	<i>Et comme dit le proverbe d'un sage que j'ay apris, D'umilité vault trop mieulx le supploy Que d'estre mis par force en mauvais ploy. (164v., nota dans la marge)</i>	---	
<b>26</b>	<i>Et a ce propos parle ung sage disant en deux vers notablement fais : Homme orgueilleux en cuidier affichié Ne craint peril, mais tost y est fichié. (169v., nota dans la marge)</i>	<b>18</b>	
<b>27</b>	<i>Car, comme raconte ung philosophe, Celui qui ne se voeult chastier par belles et douces paroles Doit estre pugny par layde et aspre correction. (169v., nota dans la marge)</i>	---	
<b>28</b>	<i>Et a ce propos ne sont mie a mettre en oubly deux vers fais en maniere de notable proverbe lequel recite ung sage disant ainsi : Homme bourdeur de mentir mescreü Quant il dit voir a paine est il creü. (175v., nota dans la marge)</i>	<b>29</b>	
<b>29</b>	<i>Sy en dit ung sage deux vers rimez en maniere d'enseignement en parlant a chascun disant : Quoyque la mort nous soit espouventable, A y penser souvent est chose prouffitable. (177r., nota dans la marge)</i>	cf. <b>99</b>	
<b>30</b>	<i>Sy pouroient aucuns dire qu'il vouldroit mieulx soy reposer que soy entremettre de telles choses faire ; a quoy respond l'istorien qu'il a veu le dit d'un sage parlant en maniere de notable en deux vers rimez disant : L'oiseux plaisir, quoyqu'il face a blasmer, N'est pas legier a desacoustumer. (180v., flèches dans la marge, non repassées en rouge, le mot nota manque)</i>	<b>90</b>	
<b>31</b>	<i>... comme racompte ung sage parlant sur ce en ung notable disant comme par proverbe notable [sic] : Prudence aprent l'omme a vivre en raison ; La ou elle est eueuse est la maison. (185v., nota dans la marge)</i>	<b>2</b>	
<b>32</b>	<i>Et ad ce que chascun puisse entendre que c'est a dire gaber, dist l'istorien deux vers rimez non mie comme notables : Entendre que c'est de gaber Vault autant comme de flaber. (193v., nota dans la marge)</i>	---	
<b>33</b>	<i>Sy puis bien estre par ce souvenant d'un sage qui dit notablement en deux vers : On doibt bien haÿr le soulas Dont on dit en la fin helas. (201r., nota dans la marge)</i>	---	<b>10</b>
<b>34</b>	<i>Car, comme dit ung sage en proverbe notable : Qui ne se puet d'un mauvais pas garder Au mains s'en doit mettre hors sans tarder. (204r.-v., nota dans la marge)</i>	<b>70</b>	
<b>35</b>	<i>Et a ce propos met ung sage en deux vers ainsy rimez : Mauvais conseil croire et amer flateurs Engendre erreur, ce dient les aucteurs. (210r., nota dans la marge)</i>	cf. <b>20</b>	
<b>36</b>	<i>Et comme racompte ung sage en proverbe notable disant en deux vers : Le vray repos ne gist mie en l'avoir, Mais seulement en souffissance avoir. (226r., nota dans la marge)</i>	<b>22</b>	

37	<i>Et comme dit ung sage en notable proverbe par deux vers ainsi rimez, Il vaudroit mieulx a moyen estat tendre Que le trop grant toute sa vie attendre. (226v.-227r., ni flèches ni nota dans la marge)</i>	cf. 93	
38	<i>Car, comme dit le sage en ung proverbe notable, Trouver a tort sur autruy a redire Donne achoison d'oïr de soy mesdire. (239v., nota dans la marge)</i>	cf. 39	
39	<i>Car, comme racompte le proverbe d'un sage disant en deux vers : Fais dissolus, quel qu'en soit la plaisance, En la parfin tournent en desplaisance. (243r., nota dans la marge)</i>	cf. 44	
40	<i>Et comme racompte le notable en deux vers rimez, Entre les moines et abé d'un couvent Meult des debas par faveur moult souvent. (244v.-245r., nota dans la marge)</i>	---	
41	<i>[l'istoire] bien ramentoit a ce propos le notable proverbe d'un sage qui dit en deux vers : Les biens d'autrui acquerir mal a point Font ame et corps souvent mettre en dur point. (256r., nota dans la marge)</i>	cf. 47	
42	<i>... et pour tant racompte ung sage en deux vers rimez disant : Cellui est fol qui cuide avoir seeur Estat pour tant s'il a propice ceur. (267r.-v.)</i>	cf. 21	
43	<i>Diligence, grant soing et souvenir Font souvent l'omme a hault bien parvenir. (début de chapitre, 269v., nota dans la marge) Voir n. 51</i>	cf. 14	
44	<i>Ung sage racompte par maniere de proverbe qu'il met en deux vers ainsy rimez qui font assez a noter : Estre advisié sur les choses doubttables Fait prendre soing sur les plus prouffitables. (272r., début de chapitre, nota dans la marge)</i>	49	
45	<i>Car, comme racompte le proverbe notable d'un sage, Propice au monde et a Dieu acceptable Ne puet estre homme s'il n'est charitable. (294v., nota dans la marge)</i>	cf. 7	
46	<i>Et assez le tesmoingne ung sage parlant par maniere de proverbe notable et disant : En grans estas ne gist mie la gloire, Mais en vertu pardurable memoire. (297r., nota dans la marge)</i>	cf. 9	
47	<i>... jouxte ce que dit ung philosophe en ung proverbe notablement parlant en deux vers rimez : Païs ou lieu ou justice ne regne Ne puet long temps durer tant soit grant regne. (310v., nota dans la marge)</i>	5	
48	<i>Et pour ce dist bien vray le proverbe du sage en deux vers ainsy rimez : Cuer saoul ne croit cellui qui se gramente Du [Dit ?] fain avoir, ainçois cuide qu'il mente. (319r., nota dans la marge)</i>	cf. 31	
49	<i>... comme racompte le sage en deux vers rimez disans en maniere de proverbe notable :</i>	cf. 10	



	<i>Prince cruel et rapineus [ms. : rapinez] d'argent Tieng je pour fol s'il se fie en sa gent. (331r., nota dans la marge)</i>		
<b>50</b>	<i>Sy est bien veritable le dit du sage qui met en deux vers rimez : Petit voit l'en durer grant amitié Entre le povre et rice sans pitié. (337r., nota dans la marge)</i>	<i>cf. 67</i>	<b>21</b>
<b>51</b>	<i>... comme le me aprent le sage en ung sien dittié fait en deux vers rimez la ou il dit : Par souvenir, par soing, par diligence, Est le jeune homme tost monté en chevance. (346v., nota dans la marge) Voir n. 43</i>	<i>cf. 14</i>	
<b>52</b>	<i>Car, comme racompte ung sage en deux mos de rime, Prouffitable est le travail en jeunesse Qui eschever fait souffraite en viellesse. (348r., nota dans la marge)</i>	<b>61</b>	
<b>53</b>	<i>Et comme dit ung sage en son proverbe par deux vers rimez [ms. : proverbe rimez par deux vers] qui portent grant substance, Tourner a truffle aucunnefois injure N'est pas foleur mais sens, je le vous jure. (353v., nota dans la marge)</i>	<i>cf. 84</i>	
<b>54</b>	<i>... mais pour itant que cy m'avez allegué par deux vers rimez l'auctorité d'un sage, vous respous je que j'ay ouy d'un autre parler qui dit par maniere de notable : Ce n'est pas sens de prendre trop pres garde Au fait d'autrui se au sien bien [barré ?] ne regarde. (354r., nota dans la marge)</i>	<i>cf. 71</i>	

**Table 2** – Distribution des distiques dans les sections de la « Geste de Monglane » (éd. KELLER, p. XIII-XIV)

Préliminaires, ff. 1r.-5r.

*Hernault de Beaulande et Millon de Pouille*, ff. 5r.-33v.

*Renier de Gennes*, ff. 34r.-53v.

*Girart de Vienne*, ff. 54r.-178v. (29 distiques = n. 1-29)

Transition (1 chapitre), ff. 178v.-180v. (1 distique = n. 30)

*Pèlerinage de Charlemagne*, ff. 180v.-204v. (4 distiques = n. 31-34)

Transition (1 chapitre), ff. 204v.-206r.

*Galien le Restoré I*, ff. 206r.-223r. (1 distique = n. 35) (NB : aucun distique dans *Galien* ms. BnF., fr. 1470)

*Aymeri de Narbonne I*, ff. 223r.-231v. (2 distiques = n. 36-37)

*Galien le Restoré II*, ff. 231v.-269v. (5 distiques = n. 38-42) (NB : aucun distique dans *Galien* ms. BnF., fr. 1470)

*Aymeri de Narbonne II*, ff. 269v.-280r. (2 distiques = n. 43-44)

*Reine Sibille*, ff. 280r.-379r. (10 distiques = n. 45-54)

**Table 3** – Distiques dans la « Geste de Monglane » et dans les *Proverbes moraux* (éd. OUY – RENO : seules les variantes morphologiques et lexicales sont indiquées)

	ms. BnF, Arsenal 3351	<i>Prov. mor.</i>
1	<i>Humilité en riche homme bien sciet : Plus se tient bas tant plus hault on l'assiet. (76r.)</i>	58 : <i>b. et plus h.</i>
2	<i>Fol hardement dechoit souvent son maistre Par trop cuidier fort puissant ou sage estre. (77r.-v.)</i>	59 : <i>p. et s.</i>
3	<i>Cil qui ne craint Fortune n'est pas sage, Car mains conduit souvent a dur passage. (80r.)</i>	26 : <i>Homs q. C. moult souvent c.</i>
4	<i>Recalciter encontre la pointure De l'esguillon redouble la bature. (86v.)</i>	83
5	<i>Sage maintien et non trop de parolle Siet bien a femme a qui qu'elle parolle. (88r.)</i>	81 : <i>n. moult de Bien siet a</i>
6	<i>Tant vault celui qui oït et rien n'entent Comme celui qui chace et rien ne prent. (91v.)</i>	---
7	<i>Falace n'est nulle a paine si caulte Que apperceue ne soit d'aucun sans faulte. (93r.)</i>	32
8	<i>C'est moult grans sens d'abandonner la place Au furieux a la leonnesse face. (97v.)</i>	66 : <i>s. que de laisser la p. a lyonnesse f.</i>
9	<i>L'amour qui vient simplement d'une part Ne puet long temps durer ains se depart. (99r.)</i>	89 : <i>v. seulement Ne p. durer l. t. (DGPSR : Ne p. l. t. d.)</i>
10	<i>Cil est eueux qui dispose sa vie A pais sans ce qu'il ayt de guerre envie. (106r.)</i>	41 : <i>En simple estat / juste sans autre e.</i>
11	<i>Le temps perdu ne puet on recouvrer, Pour ce, tandis qu'on l'a, doit l'en ouvrer. (112v.)</i>	37 : <i>on ne puet r. d. on o.</i>
12	<i>Soy departir par bel en fin de compte Est chose propre a qui de paix fait compte. (117r.)</i>	100 : <i>E. neccessaire a</i>
13	<i>Conseil secret d'un homme a femme a part, Presens les gens, le bon renon s'en part. (117v.)</i>	60 : <i>Trop conseilier a part entre homme et femme Present pluseurs puet tourner a diffame</i>
14	<i>A paine puet homme changier ses meurs Quant il devient aagee [sic], chanu et vieus. (121r.)</i>	34 : <i>A grant p. p. homs c. Puis qu'il est ja viellars chanus et meurs</i>
15	<i>Trop enquerre n'est pas chose propice, Ne d'aultrui fait soy trop mesler qu'on puisse. (126v.)</i>	27 : <i>n'est mie profitable f. moult estre entremetable</i>
16	<i>Cil n'est pas sage qui Fortune ne doubte, Car par ce sont mains deceux somme toute. (133v.)</i>	26 : <i>Homs qui ne craint F. n'est pas sage Car moult souvent conduit a dur passage</i>
17	<i>Laissier aler de son droit mainte fie N'est pas foleur mais sens, je vous affie. (135v.)</i>	94 : <i>Tourne a grant sens et preu je v.</i>

18	<i>Fol est cellui qui cuide sa malice Toudis celler, comment qu'il la police. (138v.)</i>	64 : <i>pallisse (O : police)</i>
19	<i>Le fel parler de matiere hayneuse Atrait response despitte et rancuneuse. (139r.)</i>	88 : <i>Response atrait</i>
20	<i>Cuidier deçoit, souventeffois avient : Par trop fier voy je que grant mal vient. (142r.)</i>	28 : <i>f. moult souvent g.</i>
21	<i>Peu de chose meult grant debat souvent ; Petite pluie aussi abat grant vent. (147r.)</i>	45 : <i>Peu d'achoisson souvent muet grant debat Et p. p. grant vent rabat</i>
22	<i>On voit souvent aucuns repentir mains De mettre aux piés ce qu'il tiennent aux mains. (149r.)</i>	72 : <i>On a veü s. r. m. ce que on tient aux m.</i>
23	<i>Qui courtoisie et don tost habandonne Double service fait et deux fois donne. (155r.)</i>	80
24	<i>Louer autrui puis blasmer par usage N'est mie signe d'estre vaillant ne sage. (162v.)</i>	12 : <i>D'estre inconstant est sine a petit s.</i>
25	<i>D'umilité vault trop mieulx le supploy Que d'estre mis par force en mauvais ploy. (164v.)</i>	---
26	<i>Homme orgueilleux en cuidier affichié Ne craint peril, mais tost y est fichié. (169v.)</i>	18 : <i>L'ome o. (DR : Homme)</i>
27	<i>Celui qui ne se voeult chastier par belles et douces paroles Doit estre pugny par layde et aspre corection (169v.)</i>	---
28	<i>Homme bourdeur de mentir mescreü Quant il dit voir a paine est il creü. (175v.)</i>	29 : <i>L'omme b. (DR : Homme)</i>
29	<i>Quoyque la mort nous soit espouentable, A y penser souvent est chose prouffitable. (177r.)</i>	99 : <i>est p.</i>
30	<i>L'oiseux plaisir, quoyqu'il face a blasmer, N'est pas legier a desacoustumer. (180v.)</i>	90
31	<i>Prudence aprent l'omme a vivre en raison ; La ou elle est eureuse est la maison. (185v.)</i>	2
32	<i>Entendre que c'est de gaber Vault autant comme de flaber. (193v.)</i>	---
33	<i>On doibt bien haÿr le soulas Dont on dit en la fin helas. (201r.)</i>	---
34	<i>Qui ne se puet d'un mauvais pas garder Au mains s'en doit mettre hors sans tarder. (204v.)</i>	70
35	<i>Mauvais conseil croire et amer flateurs Engendre erreur, ce dient les aucteurs. (210r.)</i>	20 : <i>Trop de legier c.</i>
36	<i>Le vray repos ne gist mie en l'avoir,</i>	22

	<i>Mais seulement en souffisance avoir. (226r.)</i>	
37	<i>Il vaudroit mieulx a moyen estat tendre Que le trop grant toute sa vie attendre. (227r.)</i>	93 : <i>Il vault trop m.</i>
38	<i>Trouver a tort sur autruy a redire Donne achoison d'oir de soy mesdire. (239v.)</i>	39 : <i>T. souvent s. a.</i>
39	<i>Fais dissolus, quel qu'en soit la plaisance, En la parfin tournent en desplaisance. (243r.)</i>	44 : <i>Geux d. quelle q. A la p. (PT : En la p.)</i>
40	<i>Entre les moines et abé d'un couvent Meult des debas par faveur moult souvent. (245r.)</i>	---
41	<i>Les biens d'autrui acquerir mal a point Font ame et corps souvent mettre en dur point. (256r.)</i>	47 : <i>Les b. mondains a.</i>
42	<i>Cellui est fol qui cuide avoir seeur Estat pour tant s'il a propice ceur. (267v.)</i>	21 : <i>Cil est trop f.</i>
43	<i>Diligence, grant soing et souvenir Font souvent l'omme a hault bien parvenir. (269v.)</i>	14 : <i>L'ome souvent fait a grant bien venir</i>
44	<i>Estre advisié sur les choses doubttables Fait prendre soing sur les plus prouffitables. (272r.)</i>	49
45	<i>Propice au monde et a Dieu acceptable Ne puet estre homme s'il n'est charitable. (294v.)</i>	7 : <i>Estre ne puet homs s'y n'est c.</i>
46	<i>En grans estas ne gist mie la gloire, Mais en vertu pardurable memoire. (297r.)</i>	9 <i>en v. est durable m.</i>
47	<i>Païs ou lieu ou justice ne regne Ne puet long temps durer tant soit grant regne. (310v.)</i>	5
48	<i>Cuer saoul ne croit cellui qui se gramente Du [Dit ?] fain avoir, ainçois cuide qu'il mente. (319r.)</i>	31 : <i>De sa grant fain ainçois c.</i>
49	<i>Prince cruel et rapineus [ms : rapinez] d'argent Tieng je pour fol s'il se fie en sa gent. (331r.)</i>	10 : <i>Je tieng a fol s'il se fie a sa gent (DRGOPS : en sa g.)</i>
50	<i>Petit voit l'en durer grant amitié Entre le povre et rice sans pitié. (337r.)</i>	67 : <i>P. v. on grant amitié avoir E. le riche et le povre d'avoir</i>
51	<i>Par souvenir, par soing, par diligence, Est le jeune homme tost monté en chevance. (346v.)</i>	14 : <i>Diligence grant soing et souvenir L'ome souvent fait a grant bien venir</i>
52	<i>Prouffitable est le travail en jeunesse Qui eschever fait souffraite en viellesse. (348r.)</i>	61
53	<i>Tourner a trufle aucunnefois injure N'est pas foleur mais sens, je le vous jure. (353v.)</i>	84 : <i>En certain temps est s.</i>
54	<i>Ce n'est pas sens de prendre trop pres garde Au fait d'autrui se au sien ne regarde. (354r.)</i>	71 : <i>Cilz est trop folx qui se prent si pres garde</i>

		<i>D'autrui meffait et au sien ne regarde</i>
--	--	---